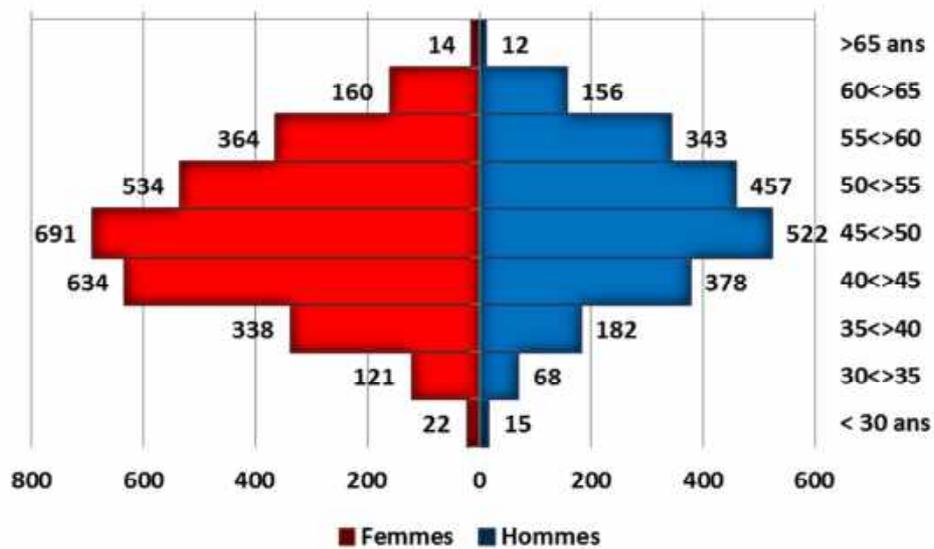


1.6.2 REPARTITION DES EFFECTIFS DE PERSONNELS RECRUTES SOUS CONTRAT DE RÉSIDENTS



L'âge moyen des personnels recrutés en qualité de résident est de 48,2 ans.

L'écart entre l'âge moyen des personnels féminins et celui des personnels masculins est stable et demeure légèrement inférieur pour les personnels féminins (47,1 ans c/ 49 ans).

CHAPITRE 2 : AVANCEMENT ET ANCIENNETE

A défaut d'être détachés dans un corps ou un cadre d'emploi spécifique, les personnels recrutés sur contrat d'expatrié ou de résident continuent, pendant leur détachement, à dérouler leur carrière dans leur corps d'origine. Ces évolutions sont prises en compte en cours de contrat pour les personnels résidents et à l'occasion du renouvellement de leur contrat pour les personnels expatriés.

2.1 AVANCEMENT

2.1.1 CHANGEMENT DE CORPS

Changement de corps	Nbre de promus			Taux de promotion		
	Expatriés	Résidents	Total	Expatriés	Résidents	Total
Personnels administratifs	0	1	1	0,00%	3,23%	0,72%
Personnels de direction	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
Personnels d'inspection	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
Personnels du 1er degré	0	3	3	0,00%	0,14%	0,13%
Personnels du 2nd degré	1	17	18	0,28%	0,50%	0,48%
Total	1	21	22	0,09%	0,38%	0,33%

Peu de changements de corps pour les personnels détachés au sein de l'AEFE.

Il s'agit principalement de reclassement d'instituteurs dans le corps de professeurs des écoles et de promotion de professeurs certifiés dans le corps des professeurs agrégés.

2.1.2 CHANGEMENT DE GRADE

Promotion de grade	Nbre de promotions			Taux de promotion		
	Expatriés	Résidents	Total	Expatriés	Résidents	Total
Personnels administratifs	1	0	1	0,93%	0,00%	0,72%
Personnels de direction	10	0	10	3,37%	0,00%	3,37%
Personnels d'inspection	1	0	1	5,56%	0,00%	5,56%
Personnels du 1er degré	30	126	156	10,53%	6,08%	6,61%
Personnels du 2nd degré	18	199	217	5,00%	5,85%	5,77%
Total	60	325	385	5,62%	5,90%	5,85%

Le changement de grade est plus significatif.

Il s'agit principalement, au sein d'un même corps, d'avancement d'un grade de la Classe Normale à un grade Hors Classe.

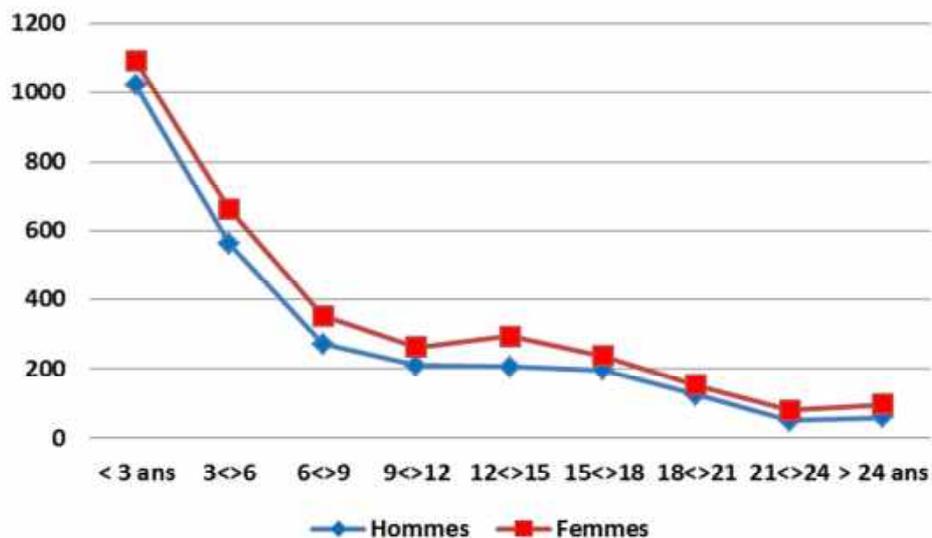
2.1.3 CHANGEMENT D'ECHELON

Avancement d'échelon	Nbre d'avancements			Taux de promotion		
	Expatriés	Résidents	Total	Expatriés	Résidents	Total
Personnels administratifs	25	9	34	23,36%	29,03%	24,64%
Personnels de direction	47	0	47	15,82%	0,00%	15,82%
Personnels d'inspection	2	0	2	11,11%	0,00%	11,11%
Personnels du 1er degré	17	98	115	5,96%	4,73%	4,87%
Personnels du 2nd degré	103	930	1033	28,61%	27,32%	27,44%
Total	194	1037	1231	18,18%	18,82%	18,72%

Deux ans après les reclassements induits par la mise en œuvre du dispositif PPCR, les taux de promotion par avancement d'échelon augmentent à nouveau, sans toutefois atteindre ceux constatés antérieurement du fait, notamment de la limitation des possibilités d'avancement accéléré.

2.2 ANCIENNETE DANS L'AFFECTATION

2.2.1 EFFECTIF TOTAL

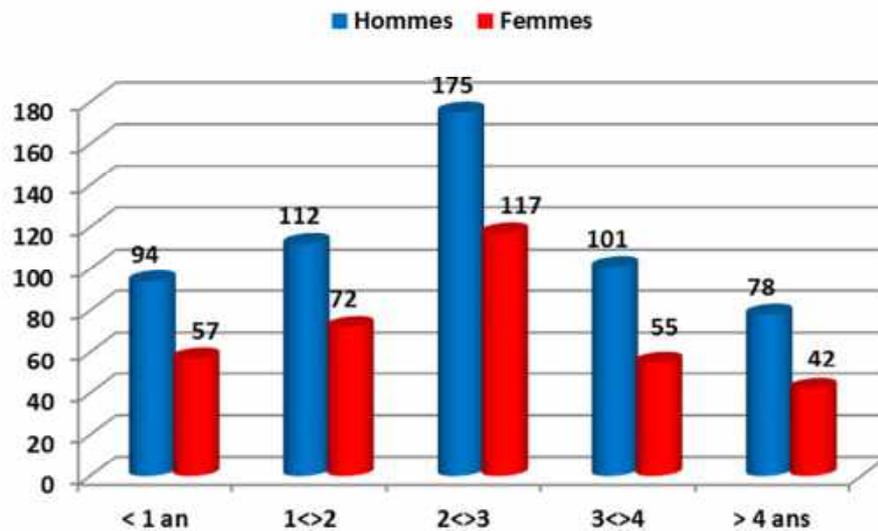


Au 31 décembre 2019, l'ancienneté moyenne dans leur établissement d'affectation des personnels détachés est d'un peu plus de 7 ans.

Toutefois, près de 36% des personnels exercent dans leur actuel établissement d'affectation depuis moins de 3 ans.

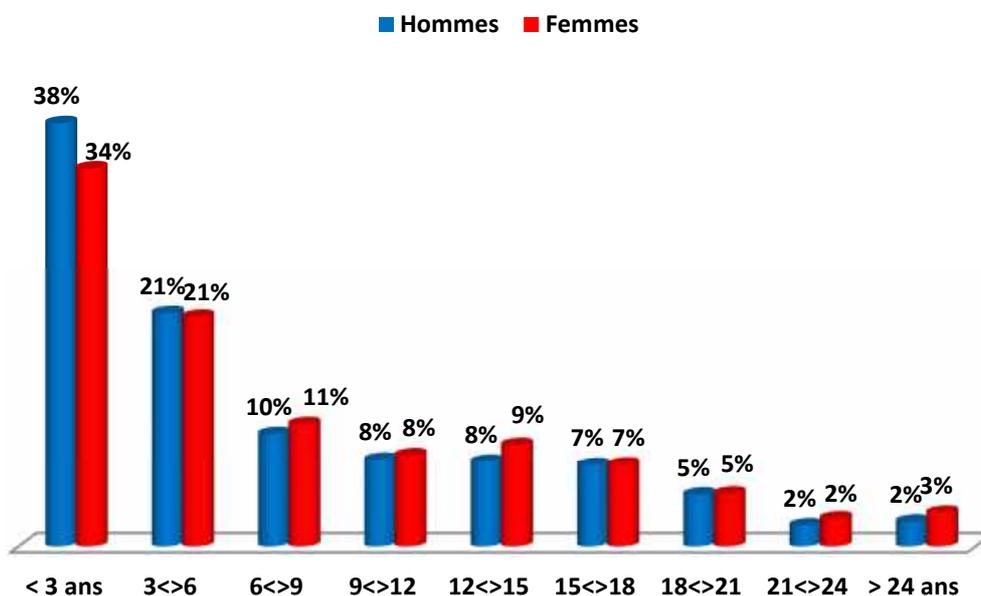
43 agents sont en fonction dans leur actuel établissement d'affectation depuis la création de l'Agence.

2.2.2 ANCIENNETE DANS L’AFFECTATION DES PERSONNELS RECRUTES SOUS CONTRAT D’EXPATRIES



Au 31 décembre 2019, 37% des personnels expatriés ont moins de 2 ans d’ancienneté dans leur actuelle affectation.

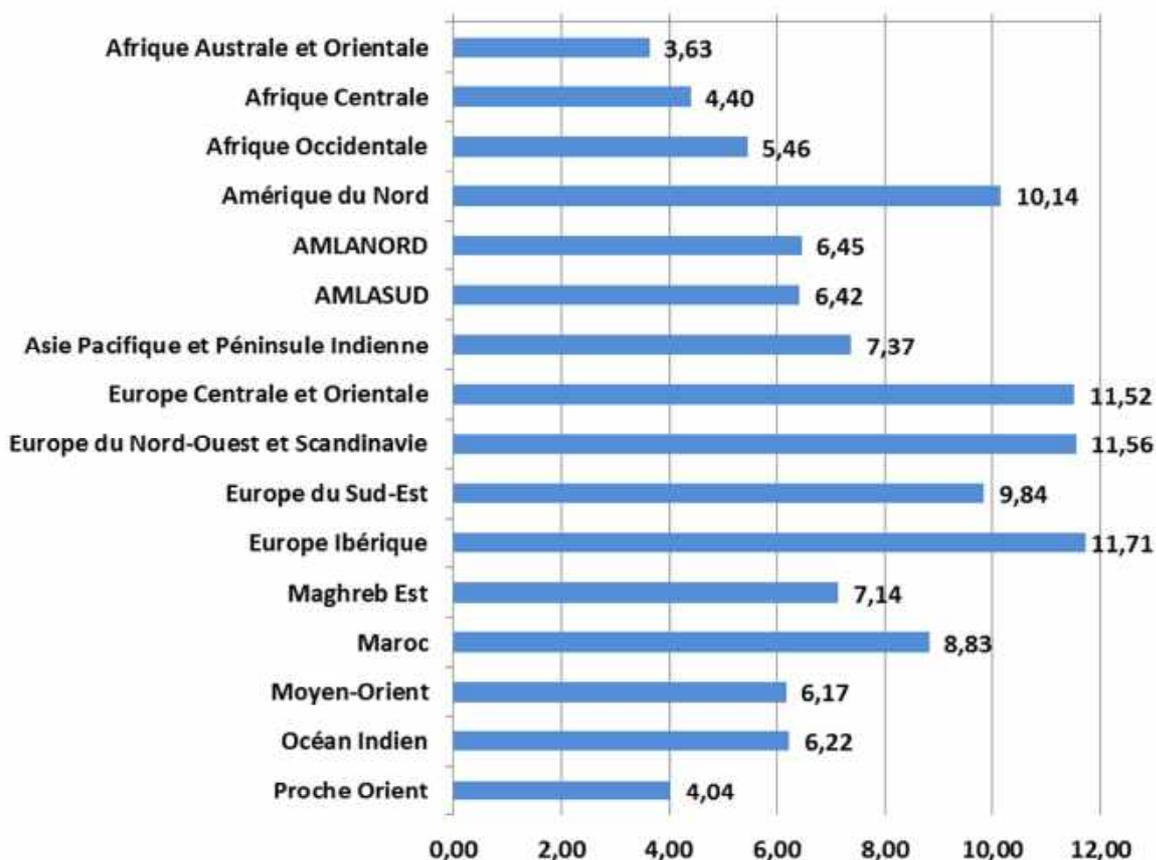
2.2.3 ANCIENNETE DANS L’AFFECTATION DES PERSONNELS RECRUTES SOUS CONTRAT DE RESIDENT



Au 31 décembre 2019, près de 36% des personnels résidents sont en fonction dans leur affectation actuelle depuis moins de 3 ans.

Toutefois, sur l’ensemble du réseau, l’ancienneté moyenne dans leur actuelle affectation des personnels résidents continue d’augmenter. Au 31 décembre 2014 elle s’établi à 8,2 ans (7,8 ans en 2018), sans différence notable entre hommes et femmes.

➤ **Ancienneté moyenne des personnels résidents dans leur affectation actuelle par Zone de Formation Continue**

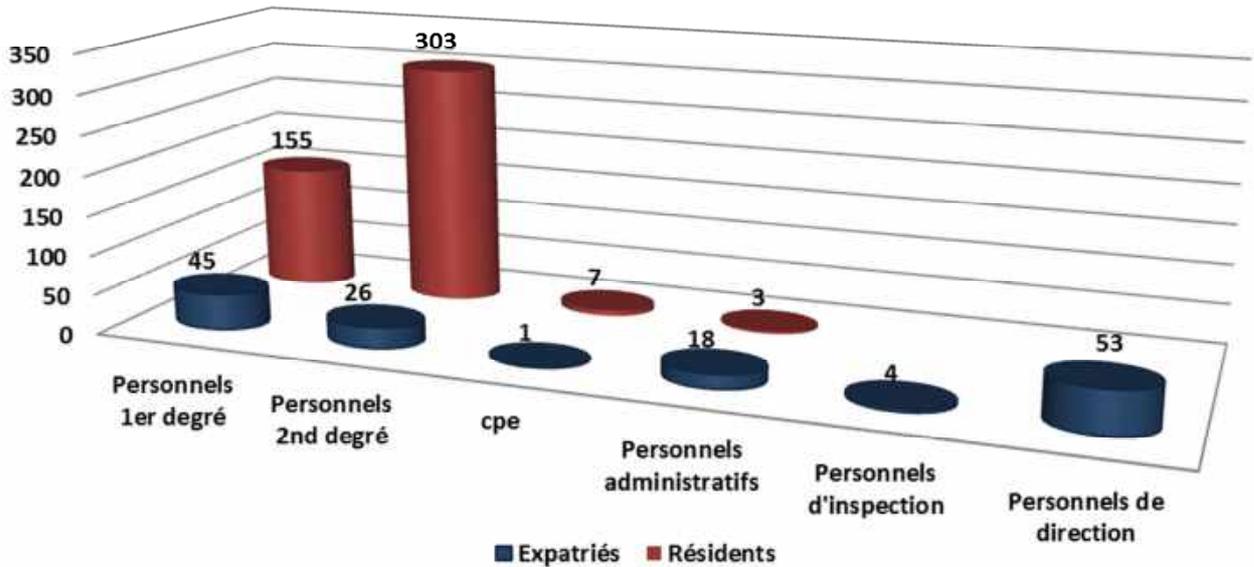


L'ancienneté moyenne des personnels résidents varie de moins d'un an en République Centrafricaine (1 agent), au Népal (1 agent) et au Sri Lanka (1 agent), moins de 2 ans en Finlande, au Zimbabwe, en Guinée, au Tchad et en Tanzanie (soit 57 agents), à plus de 12 ans en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Grèce, en Italie, en Israël et aux Pays-Bas (soit 644 agents).

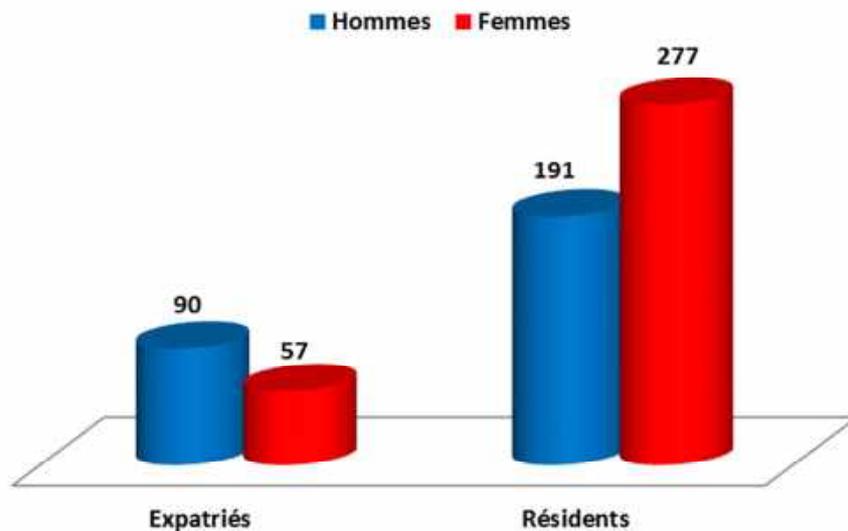
CHAPITRE 3 : RECRUTEMENT

615 recrutements ont été effectués en 2019, soit 147 personnels expatriés (- 21% par rapport à l'année précédente) et 468 personnels résidents (-7,7% par rapport à l'année précédente).

3.1 RECRUTEMENTS 2019 PAR CATEGORIE DE SUPPORT BUDGETAIRE (CSB)



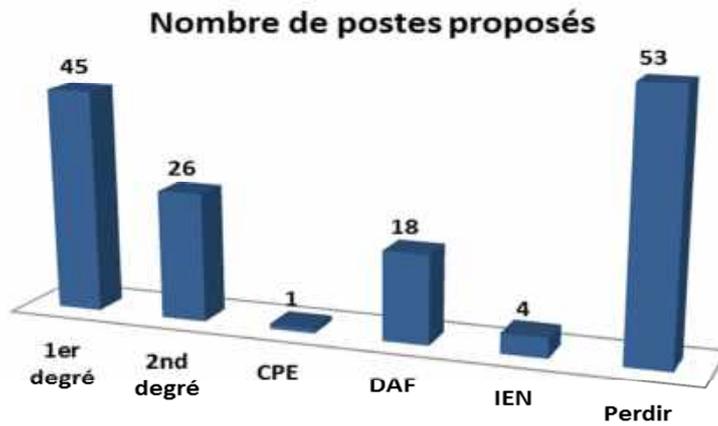
3.2 RECRUTEMENTS 2019 PAR SEXE



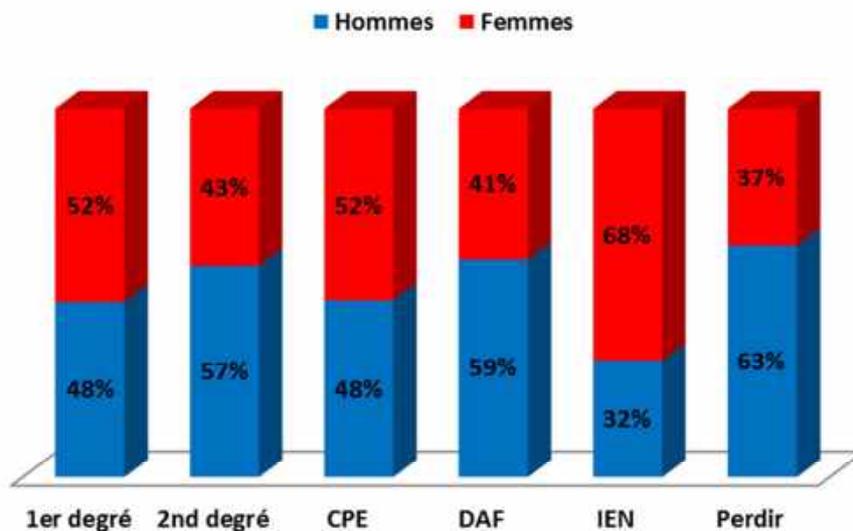
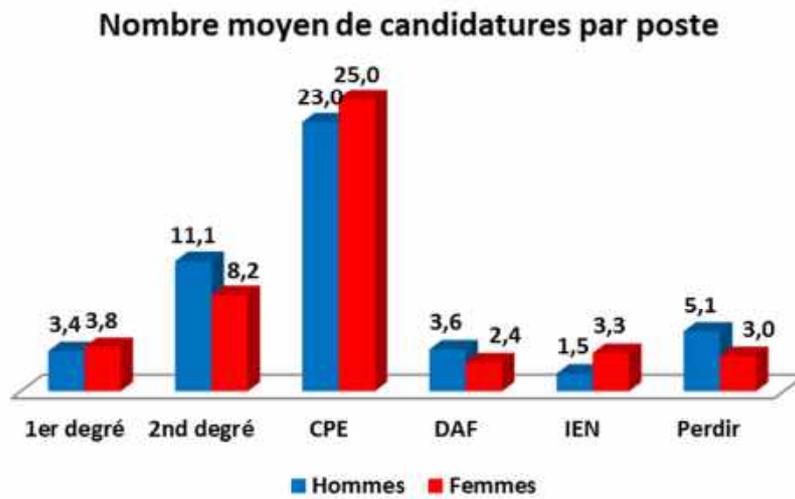
Les personnels masculins représentent 61% des personnels recrutés en qualité d'expatrié quand ils représentent 41% des personnels recrutés en qualité de résidents.

Au cours de la campagne 2019, 54% des personnels recrutés sont des femmes.

3.3 RECRUTEMENTS DE PERSONNELS SOUS CONTRAT D'EXPATRIÉS

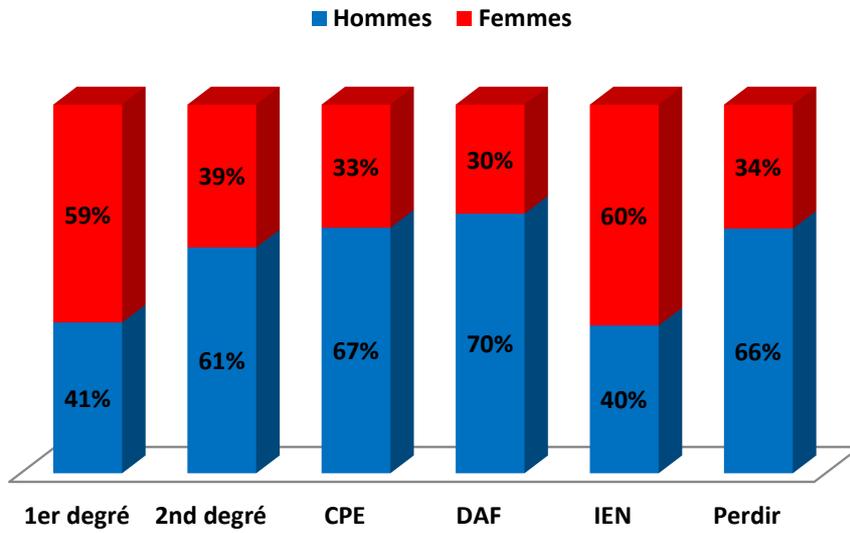


3.3.1 CANDIDATURES



Les candidats à un poste d'expatrié sont majoritairement masculins (56%).

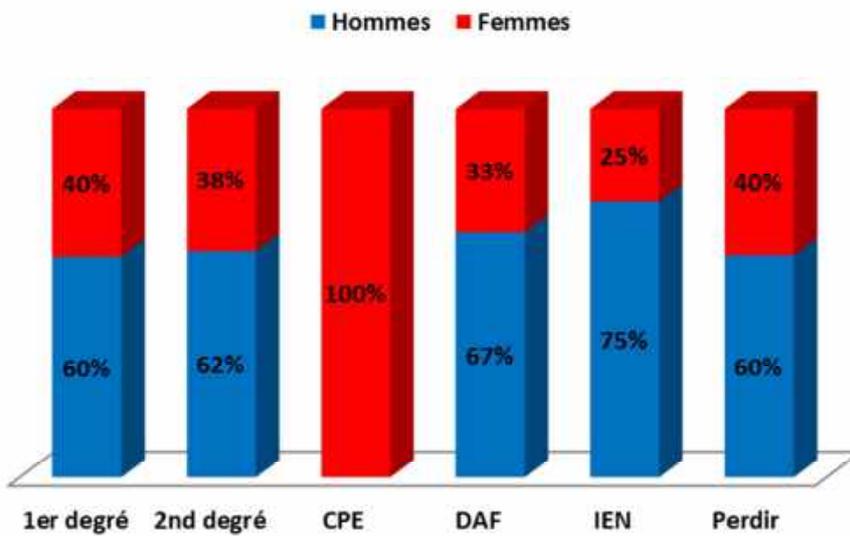
3.3.2 ENTRETIENS



31% des candidats à un poste d'expatriés sont convoqués à un entretien.

57,9% des candidats convoqués à un entretien pour un poste d'expatriés sont des hommes.

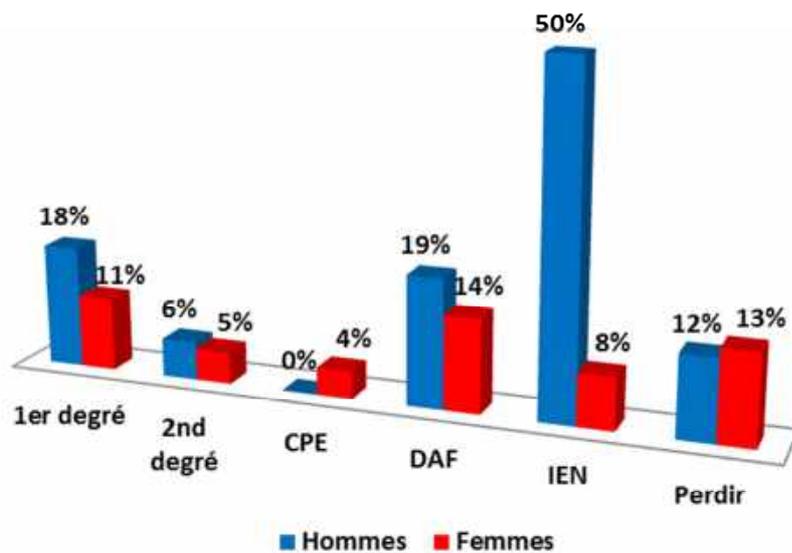
3.3.3 RECRUTEMENTS



Globalement, 33,3% des candidats reçus en entretien, ont été recrutés.

Les personnels masculins représentent 61,2% des recrutements.

Taux de candidatures retenues



10,3% des candidatures ont été retenues, soit 11,2% des candidatures des personnels masculins et 9,1% des candidatures de personnels féminins.

CHAPITRE 4 : FIN DE MISSION

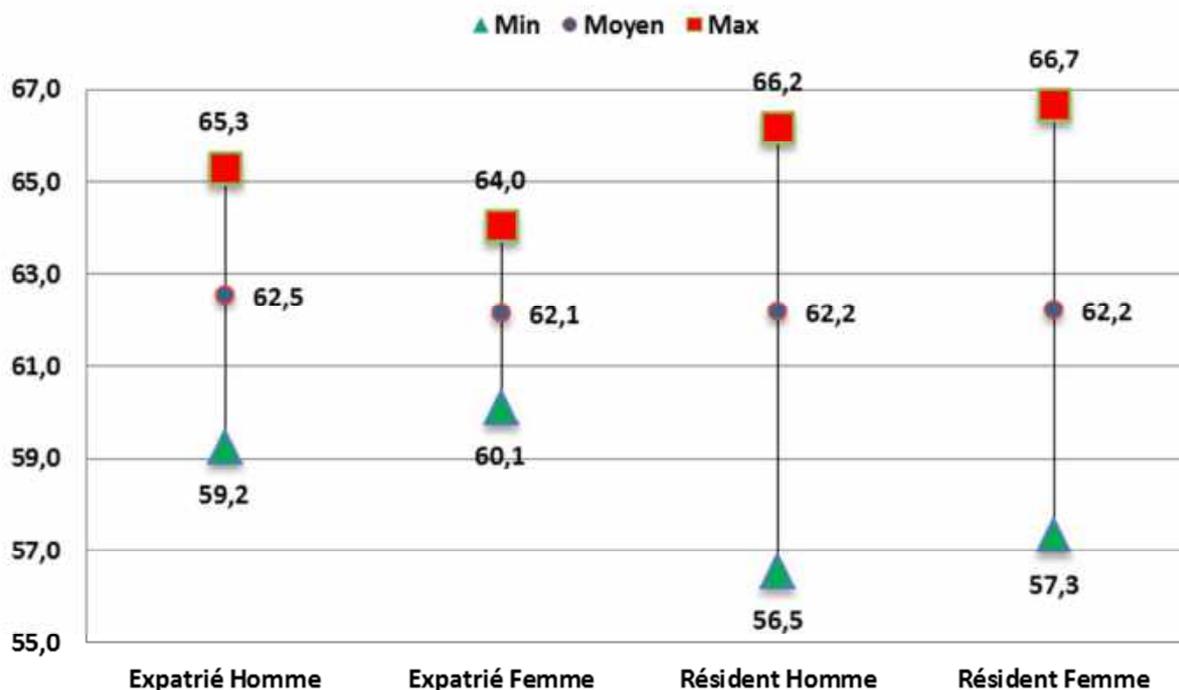
4.1 FIN DE MISSION PAR MOTIF

Motif	Expatrié			Résident			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
A la demande de l'intéressé	28	13	41	153	246	399	181	259	440
Annulation de (ré-) embauche	1		1	1	3	4	2	3	5
Décès	1		1	1	2	3	2	2	4
Fin de Détachement			0		3	3	0	3	3
Fin de mission anticipée	1	2	3	3	2	5	4	4	8
maladie + de 180 jours		1	1	2	7	9	2	8	10
Nécessité de service	3		3			0	3	0	3
pour demande de disponibilité	1		1	17	31	48	18	31	49
pour demande de retraite	9	5	14	31	44	75	40	49	89
Raison familiale			0	1	2	3	1	2	3
Raison médicale	1		1			0	1	0	1
Terme du contrat	110	57	167		3	3	110	60	170
Total	155	78	233	209	343	552	364	421	785

74% des fins de mission sont prononcées à la demande des intéressés avant le terme de leur contrat en cours.

A la fin de leur mission, plus de 30% des personnels obtiennent une nouvelle affectation dans le réseau des établissements relevant de l'AEFE.

4.2 AGE DES PERSONNELS AYANT FAIT VALOIR LEURS DROITS A LA RETRAITE



Par rapport aux années antérieures, l'âge moyen de départ à la retraite reste stable.

CHAPITRE 5 : TEMPS DE TRAVAIL ET ABSENCES

5.1 AUTORISATION DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Seuls les personnels recrutés en qualité de résident peuvent bénéficier d'une autorisation d'exercer leur activité à temps partiel.

RESIDENTS	Nombre de demandes présentées			Nombre de demandes acceptées		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Enseignants 1er degré	9	109	118	8	109	117
Enseignants 2nd degré	26	122	148	26	122	148
Administratifs		1	1		1	1
TOTAL	35	232	267	34	232	266

Le nombre de demandes d'autorisation d'exercer à temps partiel est stable par rapport à l'année scolaire 2018/2019.

5.1.1 AUTORISATIONS ACCORDEES PAR TYPE DE DEMANDE

Type de temps partiel	Nature de la demande		
	1ere demande	Renouvellement	Total
De droit	24	46	70
Sur autorisation	45	151	196
Total	69	197	266

Les demandes de temps partiel de droit sont en diminution de 13,6% par rapport à l'année scolaire 2018/2019.

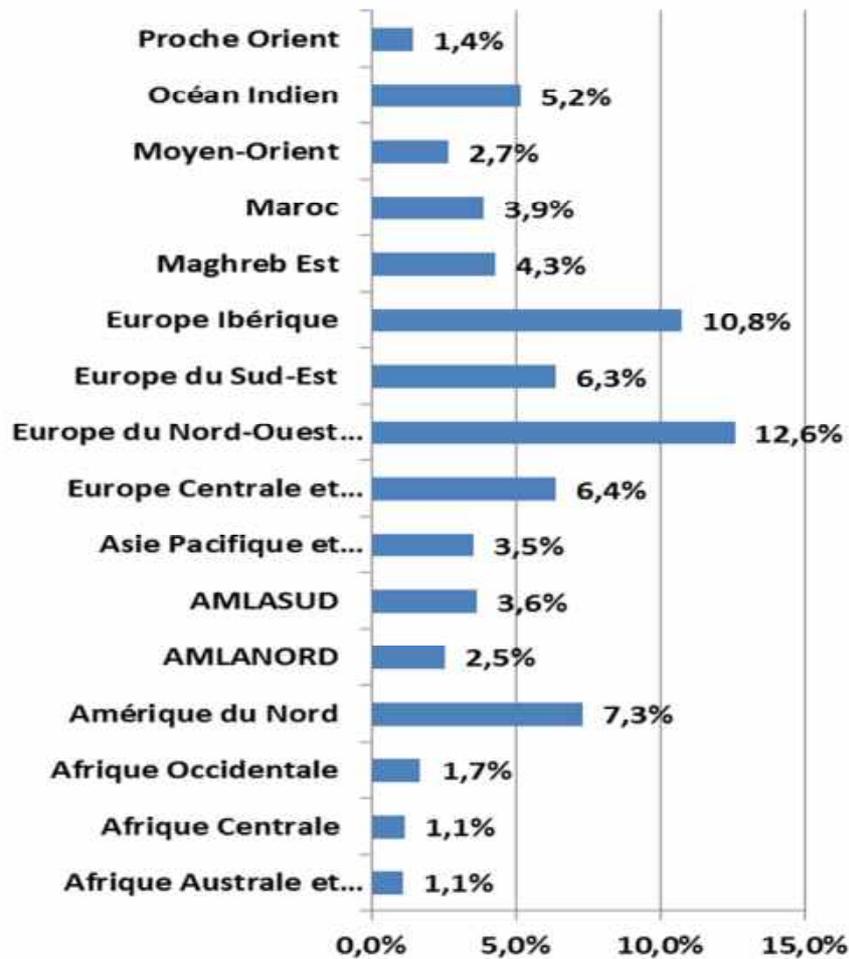
Les demandes de renouvellements de temps partiels représentent plus de 74% des demandes accordées (70% en 2018/2019).

5.1.2 AUTORISATIONS ACCORDEES PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

	Hommes	Femmes	Total	Part des demandes	Part des effectifs au 31/12/2018
Afrique		11	11	4,14%	1,41%
Amériques	6	22	28	10,53%	3,91%
Asie-Moyen et Proche Orient	3	17	20	7,52%	2,79%
Europe	19	138	157	59,02%	9,28%
Maghreb - Océan Indien	10	40	50	18,80%	4,52%
TOTAL	38	228	266	100,00%	5,31%

Près de 60% des demandes d'autorisation d'exercice à temps partiel sont accordées à des personnels en fonction en Europe.

5.1.3 PART DES EFFECTIFS EXERÇANT A TEMPS PARTIEL PAR ZFC



5.1.4 AUTORISATIONS ACCORDEES PAR QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL

Quotité	50	50<=>60	60<=>70	70<=>80	80<=>90	Total	Part des effectifs au 31/12/2019
Hommes	14	1	3	11	9	38	1,8%
<i>Personnels 1er degré</i>	6			3	1	10	2,0%
<i>Personnels 2nd degré</i>	8	1	3	8	8	28	1,7%
<i>Personnels administratifs</i>						0	0,0%
Femmes	49	7	27	99	39	221	7,7%
<i>Personnels 1er degré</i>	38	2	2	62	0	104	7,7%
<i>Personnels 2nd degré</i>	11	5	24	37	39	116	7,7%
<i>Personnels administratifs</i>			1			1	4,8%
Total général	63	8	30	110	48	259	5,2%

5.2 ABSENCES POUR MALADIE

	Nombre de personnels	Nombre de jours d'absence	Part des arrêts	ETP	ETP / Effectif	Données N-1
Afrique	274	4103	18,1%	11,24	1,2%	3404
Amériques	147	2722	12,0%	7,46	0,8%	2480
Asie Moyen et Proche Orient	157	2371	10,5%	6,50	0,7%	1978
Europe	485	7811	34,5%	21,40	1,1%	6871
Maghreb Océan Indien	462	5637	24,9%	15,44	1,2%	4587
Total	1525	22644	100,0%	62,04	1,0%	19320

Le nombre total de jours d'absence pour maladie constatée en 2019 est en légère augmentation par rapport à 2018 (22 644 contre 19 320) et représente l'équivalent de 62 Temps Plein.

34,5% des arrêts pour maladie ont concerné des personnels en fonction en Europe. Le nombre cumulé de jour d'absence pour maladie dans cette région exprimé en ETP représente 1,1% des effectifs.

La durée moyenne des absences pour maladie dans le réseau est de 14,8 jours par agent, variant de 12,2 jours par agent au Maghreb à 18,5 jours par agents en Amériques.

Nb : conformément aux dispositions de l'article 15 du décret n°2002-22 du 4 janvier 2002 modifié, les personnels détachés ne pouvant reprendre leur service après 180 jours de congé de maladie sont remis à la disposition de leur administration d'origine.

5.3 ACCIDENTS DE TRAVAIL

NOMBRE DE DECLARATIONS D'ACCIDENTS DE SERVICE

Fonctions	EXPATRIES			RESIDENTS			TOTAL
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
Enseignant 1er degré	1	0	1	23	10	33	34
Enseignant 2° degré	1	0	1	10	3	13	14
Personnel de direction	0	0	0	0	0	0	0
Total général	2	0	2	33	13	46	48

Le nombre indiqué est celui des déclarations reçues à la direction des ressources humaines du réseau (DRH).

Le nombre de déclarations de service est stable par rapport à 2018.

73% des accidents de service ont nécessité un arrêt de travail, entraînant 616 jours d'absence en 2019.

5.4 MOUVEMENTS SOCIAUX

L'année 2019 a été marquée par 50 jours de grève dans les établissements du réseau (+35% par rapport à l'année 2018) représentant un total cumulé de 7 273 jours d'absence constatés à ce titre pour les personnels détachés (+ 36% par rapport à l'année 2018).